

17 juin 2022 -16:27

Appartient à Conseil des ministres du 17 juin 2022

Marchés publics pour l'AFSCA

Sur proposition du ministre de l'Agriculture David Clarinval, le Conseil des ministres a marqué son accord sur le lancement et l'attribution de marchés publics pour l'Agence fédérale pour la sécurité de la chaîne alimentaire (AFSCA) concernant la réalisation de la transformation numérique, d'une part, et l'analyse des substances dans les préparations, d'autre part.

En 2021, l'AFSCA a lancé un programme *Digital Transformation AFSCA* (DIFA), qui s'inscrit dans le cadre plus large du Plan de relance et résilience pour la Belgique. Ce programme vise une transformation numérique complète des services rendus par l'AFSCA aux opérateurs et aux consommateurs. L'AFSCA souhaite initier un marché public pour pouvoir commander des lots de travaux pour la réalisation de cette transformation (phase 2) via un accord-cadre. Le marché sera passé vis une procédure restreinte.

Par ailleurs, l'attribution du marché public concernant les analyses de substances ayant un effet anabolisant, de substances non autorisées et de médicaments vétérinaires dans des préparations dans le cadre de la mission de contrôle de l'AFSCA, est approuvée. Il s'agit d'une procédure négociée sans publication préalable. La durée du marché est de quatre ans.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

David Clarinval, ministre des Classes moyennes, des Indépendants, des PME et de l'Agriculture, des Réformes institutionnelles et du Renouveau démocratique, chargé du Commerce extérieur
Rue des Petits Carmes, 15 - 6e étage
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 277 69 79
<https://clarinval.belgium.be>
info@clarinval.belgium.be

Julien Barreau
Porte-parole (FR)
julien.barreau@clarinval.belgium.be

Jonas Clottemans
Porte-parole (NL)
+32 474 40 63 35
jonas.clottemans@clarinval.belgium.be